

ÉVALUATION DE DÉPART

Auto-école Driving Color's

Mettez de la couleur à votre conduite !

☐ ****Pourquoi une évaluation de départ ?**

Conformément à la réglementation (Article R. 213-3 du Code de la route), l'évaluation de départ est obligatoire avant toute formation au permis de conduire. Elle permet d'adapter au mieux votre parcours de formation.

☐

Durée de l'évaluation

Elle dure environ 1 heure, réalisée sur simulateur ou en véhicule, selon les disponibilités.

☐

Compétences évaluées

Cette évaluation ne juge pas vos connaissances mais permet de repérer votre niveau de départ sur les 6 compétences du REMC :

1. Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

(Installation au poste de conduite, manipulation des commandes, premières trajectoires...)

2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

(Gérer les intersections, respecter les priorités, utiliser les rétroviseurs...)

3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

(Conditions météo, conduite de nuit, zones complexes, entraide entre usagers...)

4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

(Lecture de la signalisation, anticipation, éco-conduite...)

5. Préparer un déplacement

(Choix de l'itinéraire, usage du GPS, planification d'un trajet...)

6. Connaître les principaux éléments mécaniques et effectuer des vérifications

(Feux, pneus, niveaux, documents de bord...)



À la fin de l'évaluation

Un volume prévisionnel d'heures de conduite vous est proposé.

Ce volume peut évoluer selon vos progrès tout au long de la formation.

☐ Auto-école Driving Color's

42, Grand rue – 59259 LÉCLUSE

☐ 06 07 15 65 12 – 06 07 15 66 84

☐ drivingcolors@gmail.com

☐ www.driving-colors.fr